

## **Arrangement et Protocole de Madrid concernant l'enregistrement international des marques**

### **Jours chômés en 2019**

1. Conformément à la règle 32.2)v) du Règlement d'exécution commun à l'Arrangement de Madrid concernant l'enregistrement international des marques et au Protocole relatif à cet Arrangement, les utilisateurs sont informés que les jours où il est prévu que le Bureau international de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) ne sera pas ouvert au public pendant l'année 2019 seront, outre les samedis et dimanches, les suivants :

NOUVEL AN	le mardi 1 <sup>er</sup> janvier 2019
PÂQUES	le vendredi 19 avril 2019 le lundi 22 avril 2019
ASCENSION	le jeudi 30 mai 2019
PENTECÔTE	le lundi 10 juin 2019
JEÛNE GENEVOIS	le jeudi 5 septembre 2019
NOËL	le mercredi 25 décembre 2019
NOUVEL AN	le mardi 31 décembre 2019

En outre, nous rappelons aux utilisateurs que le Bureau international ne sera pas ouvert au public les mardi 25 décembre 2018 et lundi 31 décembre 2018.

Le 6 novembre 2018